



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

### AVIS DE MOTION

Il est, par la présente, donné avis de motion par M. Michel Blackburn, conseiller, qu'il sera adopté lors d'une séance subséquente le projet *Règlement 339-2024 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.*

Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité et aux bureaux administratifs de Sainte-Rose-du-Nord, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 11<sup>e</sup> jour de mars 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Eric Emond